RCS : LA ROCHE SUR YON
Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00657
Numéro SIREN : 487 280 430
Nom ou dénomination : BELVER

Ce dépôt a été enregistré le 04/01/2017 sous le numéro de dépôt 57

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2016

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012015	et clos le	31122015	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SA BELVER	
SIRET 4 8 7 2 8 0 4 3 0 0 0 0 5 8	
Adresse du principal établissement:	**Ancienne adresse en cas de changement:**
39 ROUTE DE LA ROCHE 85230 BEAUVOIR SUR MER	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: SUPERMARCHE — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3% | Bénéfice imposable à 15% | Déficit: 379 855

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies | Jeunes entreprises innovantes | Zone franche urbaine | Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle, art. 44 septies | Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies | Autres dispositifs | Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Société d'investissement immobilier côtée | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W | dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SOREGOR 5 avenue Barbara CS 60053 TRIGNAC 44611 ST NAZAIRE CEDEX *Tél:* 0240534001	*Tél:*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	**Identité du déclarant:**
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu: Beauvoir sur mer
Tél:	Qualité et nom du signataire: PDG
	Signature: MR YANNICK GILBERT

ADVENTI Informatique

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065-bis-SD
2016

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôt

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions coorespondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					*Total (a à h)*	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées: à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
GILBERT VERONIQUE 98 Avenue des Moulins Beauvoir sur Mer			50 700				
GILBERT YANNICK Avenue des Moulins 85230 BEAUVOIR SUR			47 300				

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

DGFIP

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2016

Désignation de l'entreprise : SA BELVER — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 39 ROUTE DE LA ROCHE 85230 BEAUVOIR SUR MER — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 8 7 2 8 0 4 3 0 0 0 0 5 8 — Néant *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122015 Net 3	N-1 31122014 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
		Frais de développement*	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	803	AG 803		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	10 671	AO	10 671	10 671
		Constructions	AP	628 284	AQ 560 359	67 925	113 427
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	329 267	AS 290 136	39 131	43 686
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 690 808	AU 612 781	1 078 027	1 209 659
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (1)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		35
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	15 618	BI	15 618	15 616
		TOTAL (II)	BJ	2 675 452	BK 1 464 079	1 211 373	1 393 095
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	1 468	BM	1 468	4 194
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	972 615	BU	972 615	1 033 858
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	10 752	BW	10 752	10 752
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	55 741	BY 8 980	46 761	53 916
		Autres créances (3)	BZ	474 315	CA	474 315	348 193
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	41 687	CG	41 687	7 764
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	16 810	CI	16 810	13 993
		TOTAL (III)	CJ	1 573 389	CK 8 980	1 564 409	1 472 671
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 248 840	1A 1 473 059	2 775 781	2 865 766

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ADVENTI Informatique

DGFIP

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N°2051 2016

Désignation de l'entreprise SA BELVER — Néant [] *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 67 500)	DA	67 500	67 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,....	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 860	6 860
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	1 102	1 102
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	48 929	48 929
	Report à nouveau	DH	(579 805)	(191 330)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(323 663)	(388 474)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK	3 140	6 574
	TOTAL (I)	DL	(775 937)	(448 840)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	187 417	128 626
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	187 417	128 626
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 676 574	1 925 592
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	46 453	46 510
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 311 654	913 861
	Dettes fiscales et sociales	DY	314 241	289 456
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	3 922	6 091
	Autres dettes	EA	11 457	4 470
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	3 364 301	3 185 980
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 775 781	2 865 766

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 276 066	1 981 269
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	431 419	565 315

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

ADVENTI Informatique

DGFIP

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N°2052 2016

Désignation de l'entreprise : SA BELVER — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	10 001 042	FB		FC	10 001 042	10 709 193
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	137 142	FH		FI	137 142	179 316
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	10 138 184	FK		FL	10 138 184	10 888 510
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	7 552	23 931
	Autres produits (1) (11)					FQ	844	768
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	10 146 579	10 913 208
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	8 473 587	9 258 444
	Variation de stock (marchandises)*					FT	61 243	(82 836)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	10 389	11 480
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	2 726	(735)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	613 673	650 662
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	80 585	107 258
	Salaires et traitements*					FY	693 491	753 548
	Charges sociales (10)					FZ	197 433	199 004
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	197 363	199 833
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 656	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 056	6 513
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	10 333 202	11 103 173
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(186 623)	(189 964)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 274	974
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3 274	974
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	83 494	64 723
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	83 494	64 723
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(80 220)	(63 749)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(266 843)	(253 713)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ADVENTI Informatique

DGFIP

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N°2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SA BELVER — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	18 264	2 885
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	3 433	3 433
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	21 697	6 319
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	19 535	10 254
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 391	2 200
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	58 791	128 626
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	79 718	141 080
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(58 020)	(134 761)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(1 200)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	10 171 551	10 920 501
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 495 214	11 308 976
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(323 663)	(388 474)
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		3 963
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1	7 552	22 082
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir annexe 2053 Ext1 ci-joint		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

ADVENTI Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N°2053 Ext1
(2016)

16

Extension 1

Désignation de l'entreprise : SA BELVER

RENVOIS

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités déductibles	10	
Pénalités non déductibles	7 713	
	135	
COMPTE FRS	2 818	
Ajustement divers	8 260	5 974
retrait monnaie	600	
LITIGE BAIL COMMERCIALE	58 791	
Sortie actifs financiers	1 391	
Produits à recevoir Pôle Emploi		12 290
reprise amortissement dérogatoire		3 433

ADVENTI Informatique

DGFIP

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054 2016

Désignation de l'entreprise : SA BELVER — Néant *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	803	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG	10 671	KH		KI	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	654 292	KN		KO	
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	420 165	KT		KU	13 428
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	1 688 545	KW		KX	3 602
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	2 191	KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	18 409	LC		LD	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	2 794 273	LO		LP	17 030
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations	8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P	35	1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	15 616	1U		1V	1
	TOTAL IV	LQ	15 651	LR		LS	1
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	2 810 728	ØH		ØJ	17 032

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste 1	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW 803	IX	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY 10 671	LZ	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD 26 008	ME 628 284	MF	
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ 104 326	MK 329 267	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM 20 412	MN 1 671 734	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ 2 191	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS 1 526	MT 16 883	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF	
	TOTAL III	IY		NG 152 273	NH 2 659 031	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX	ØY	ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B 35	2C	2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F 15 618	2G	
	TOTAL IV	I3		NJ 35	NK 15 618	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK 152 308	ØL 2 675 452	ØM	

ADVENTI Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFIP

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

5bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N°2054 bis 2016

Exercice N clos le 31122015

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SA BELVER

Néant X *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col.1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant le montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

ADVENTI Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DGFIP

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

6

AMORTISSEMENTS

DGFiP N°2055 2016

Désignation de l'entreprise : SA BELVER

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	803	PF		PG		PH	803
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	540 865	PS	44 906	PT	25 413	PU	560 359
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	376 479	QA	17 984	QB	104 326	QC	290 136
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	481 721	QE	133 194	QF	19 652	QG	595 263
	Matériel de transport	QH	87	QI	548	QJ		QK	634
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	17 678	QM	731	QN	1 526	QO	16 883
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 416 830	QV	197 363	QW	150 917	QX	1 463 275
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 417 633	ØP	197 363	ØQ	150 917	ØR	1 464 079

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1	3433	S2		S3		S4	(3433)
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. de bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5	3433	X6		X7		X8	(3433)
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS	3433	NT		NU		NV	(3433)
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			3433		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ			(3433)	

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

ADVENTI Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N°2056 2016

Désignation de l'entreprise : SA BELVER — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers*	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	6 574	TM		TN	3 433	TO	3 140
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	6 574	TS		TT	3 433	TU	3 140
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	128 626	5W	58 791	5X		5Y	187 417
	TOTAL II	5Z	128 626	TV	58 791	TW		TX	187 417
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	Sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	Sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	Sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	Sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	7 324	6U	1 656	6V		6W	8 980
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	7 324	TY	1 656	TZ		UA	8 980
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	142 523	UB	60 447	UC	3 433	UD	199 537
	dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	1 656	UF			
	dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	58 791	UK	3 433		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

ADVENT Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 Ext4

16

Extension 4

Désignation de l'entreprise : SA BELVER

Autres provisions pour risques et charges

Provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
litige bail commercial	128 626	58 791		187 417

ADVENTI Informatique

DGFIP

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N°2057 2016

Désignation de l'entreprise : SA BELVER — Néant * ☐

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	15 618	UV		UW	15 618
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	10 237		10 237		
	Autres créances clients	UX	45 504		45 504		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	19 150		19 150		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	36 744		36 744		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	36 887		36 887		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	1 076		1 076		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	380 458		380 458		
	Charges constatées d'avance	VS	16 810		16 810		
	TOTAUX	VT	562 484	VU	546 867	VV	15 618
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	434 024	434 024		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1 242 551	154 315	691 486	396 749
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	670	670		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 311 654	1 311 654		
Personnel et comptes rattachés		8C	53 065	53 065		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	140 349	140 349		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	64 900	64 900		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	55 927	55 927		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	3 922	3 922		
Groupe et associés (2)		VI	45 784	45 784		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	11 457	11 457		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	3 364 301	VZ 2 276 066	691 486	396 749
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	86 900			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ADVENTI Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

9 **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL**

DGFIP N°2058-A 2016

Désignation de l'entreprise : SA BELVER — Néant [] * — Exercice N, clos le : 31122015

Formulaire déposé au titre de l'IS ou de l'IR : []

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB	
		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés entreprises à l'IS)	WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	71 906	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	71 906
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis)*	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
		- imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme					WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	7 848
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	79 753

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	323 663				
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT					
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	99 201				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV					
		- imposées au taux de 0 %					WH					
		- imposées au taux de 19 %					WP					
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW					
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6					
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ					
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				XA					
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY					
	Majoration d'amortissement*						XD					
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles- (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		XF	
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6		Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Zone franche urbaine (art.44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC			
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9					Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		XG	36 744
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
										TOTAL II	XH	459 608

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	XJ 379 855
	déficit (II moins I)		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	XO 379 855

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ADVENTI Informatique

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058A Ext1

Extension 1

Désignation de l'entreprise : SA BELVER

I. RÉINTÉGRATIONS

Réintégrations diverses :	Exercice N
Majoration TVA CFE URSSAF	7 848

ADVENTI Informatique

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058A Ext2

Extension 2

Désignation de l'entreprise : SA BELVER

II. DÉDUCTIONS

Déductions diverses :	Exercice N
64900000 CICE	35 544
69910000 CREDIT IMPOT APPRENTISSAGE	1 200

ADVENTI Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

10 **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N°2058-B 2016

Désignation de l'entreprise SA BELVER — Néant * ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	583 474
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	583 474
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	379 855
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	963 329

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
TACA	9K	25 701	9L	27 460
CONGES PAYES	9M	46 205	9N	59 593
ORGANIC	9P		9R	12 148
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	71 906 ↓ ligne WI	YO	99 201 ↓ ligne WU

ADVENTI Informatique

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
LI			

ENTREPRISES DE TRANSPORTS INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher) — XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

DGFIP

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N°2058-C 2016

Désignation de l'entreprise : SA BELVER — Néant [] *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(191 330)		Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB		
				- Autres réserves	ZD		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(388 474)		Dividendes	ZE		
				Autres répartitions	ZF		
Prélèvements sur les réserves	ØE			Report à nouveau	ZG	(579 805)	
TOTAL I	ØF	(579 805)		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	(579 805)	

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice — XV

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

RENSEIGNEMENTS DIVERS

DÉTAILS DES POSTES					Exercice N :	Exercice N - 1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7		YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	33 296	36 361
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	153 875	XQ	181 915	169 135
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	782	3 732
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	25 252	19 818
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	372 428	421 617
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	613 673	650 662
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	32 814	33 981
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	47 771	73 277
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	80 585	107 258
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	1 354 075	1 456 360
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	1 328 117	1 403 370
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2014)*			ØB	707 296	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS		
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 1 handicapés) :			YP	50	54
	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Simon 0	ZR 0

REGIME DE GROUPE *							
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

ADVENTI Informatique

DGFIP

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

12 **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**

DGFiP N°2059-A 2016

Désignation de l'entreprise : SA BELVER

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations*	1	Voir annexe 2059A Ext1 ci-joint					
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins values réalisées * Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19 %	15 % ou 16 %	0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) ⑪
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		(1 391)				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

ADVENTI Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A Ext1

Extension 1

Désignation de l'entreprise : SA BELVER

A. DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
CHAUFFAGE SIT N°1	31052001	16 310		15 860		450
CHAUFFAGE SIT N°2	29062001	4 423		4 277		146
PLOMB'INOV/POMPE PLOMB'I	22062009	5 275		5 275		
1 craddle 4 puits	21051999	343		343		
6 CHARIOTS ELEVATEUR	20062001	3 204		3 204		
18 PLAQUES ALU PERFO	14062001	468		468		
1 FENWICK	23052001	4 943		4 943		
1 MEUBLE TEXTILE	18072001	21 829		21 829		
2 THERMOSOUDEUSES	09072001	897		897		
1 ONDULEUR	28062001	4 726		4 726		
18 PLAQUES PERFOS	31012002	274		274		
18 FILETS BOULANGERI	17072002	609		609		
ADEMI PESAGE	12062003	732		732		
Rasec Travaux Mag 3	30112006	40 000		40 000		
TEDESCO Travaux mag 3	01122006	8 875		8 875		
LEBEAU HACHOIR	09122006	2 500		2 500		
Photocopieur sharp ar-m160	08022007	1 530		1 530		
Tracteur	10042008	2 383		2 383		
VITRINE LS + BAC	29042009	9 916		9 916		
CHGT REGULATE /BACS SURGELE	31052009	1 096		1 096		
11 PANNEAUX PUBLICIT	20101995	5 061		5 061		
PANNEAU PUBLICITAIRE	29102001	6 403		6 403		
4 PANNEAUX PUBLICITA	31012002	703		703		
2 PANNEAUX PORTATIFS	05022002	4 550		4 550		
PANNEAU PUB4340X2000	29032002	1 083		1 083		
DIGITAL VISION	01012004	935		935		
PANNEAU MAG SITOUR	13072010	1 677		917		760
Vidéoprojecteur	02122005	750		750		
ordinateur portable satelli	15102007	776		776		
1 TITRE CREDIT MUTUEL	25112004	15				15
PARTS SOCIALES CMO	25062008	20				20
PARTS GIE GESCOMPT	31121996					

ADVENTI Informatique

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A Ext2

Extension 2

Désignation de l'entreprise : SA BELVER

B. DÉTERMINATION DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES RÉALISÉES

Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-values	Court terme	Long terme			Plus-value taxables à 19 %
					19 %	15 % ou 16 %	0 %	
CHAUFFAGE SIT N°1	31052001		(450)	(450)				
CHAUFFAGE SIT N°2	29062001		(146)	(146)				
PLOMB'INOV/POMPE PLO	22062009							
1 craddle 4 puits	21051999							
6 CHARIOTS ELEVATEUR	20062001							
18 PLAQUES ALU PERFO	14062001							
1 FENWICK	23052001							
1 MEUBLE TEXTILE	18072001							
2 THERMOSOUDEUSES	09072001							
1 ONDULEUR	28062001							
18 PLAQUES PERFOS	31012002							
18 FILETS BOULANGERI	17072002							
ADEMI PESAGE	12062003							
Rasec Travaux Mag 3	30112006							
TEDESCO Travaux mag 3	01122006							
LEBEAU HACHOIR	09122006							
Photocopieur sharp ar-m	08022007							
Tracteur	10042008							
VITRINE LS + BAC	29042009							
CHGT REGULATE /BACS SUR	31052009							
11 PANNEAUX PUBLICIT	20101995							
PANNEAU PUBLICITAIRE	29102001							
4 PANNEAUX PUBLICITA	31012002							
2 PANNEAUX PORTATIFS	05022002							
PANNEAU PUB4340X2000	29032002							
DIGITAL VISION	01012004							
PANNEAU MAG SITOUR	13072010		(760)	(760)				
Vidéoprojecteur	02122005							
ordinateur portable sat	15102007							
1 TITRE CREDIT MUTUEL	25112004		(15)	(15)				
PARTS SOCIALES CMO	25062008		(20)	(20)				
PARTS GIE GESCOMPT	31121996							

ADVENTI Informatique

DGFIP

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N°2059-B 2016

Désignation de l'entreprise : SA BELVER

Néant X *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Origine	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
		TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

ADVENTI Informatique

DGFIP

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFiP N°2059-C 2016

Désignation de l'entreprise : SA BELVER

Néant X *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter Col. ⑦=②+③-④-⑤-⑥ ⑦
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou à 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1						
	N - 2						
	N - 3						
	N - 4						
	N - 5						
	N - 6						
	N - 7						
	N - 8						
	N - 9						
	N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ADVENTI Informatique

DGFIP

formulaire obligatoire (article 53A du Code général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N°2059-D 2016

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SA BELVER

Néant X *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

ADVENTI Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFIP

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2059-E 2016

Désignation de l'entreprise : SA BELVER — Néant [] *

Exercice ouvert le : 01012015 et clos le : 31122015 Durée en nombre de mois 12

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	10 001 042
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	137 142
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	844
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	10 139 028

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	8 473 587
Variation de stocks (marchandises)	OO	61 243
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	10 389
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	2 726
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	458 951
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	1 056
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	9 007 952

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée — TOTAL 1 -TOTAL 2	OG	1 131 076

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	1 131 076

Si vous êtes assujettis à la CVAEet un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

Mono-etablissement au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Période de référence GY	GZ	
Date de cessation	HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ADVENTI Informatique

DGFIP

17 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFIP N° 2059-F 2016

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/4 (1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122015 N°SIRET 4 8 7 2 8 0 4 3 0 0 0 0 5 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA BELVER

ADRESSE (voie) 39 ROUTE DE LA ROCHE

CODE POSTAL 85230 VILLE BEAUVOIR SUR MER

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination ITM ENTREPRISES
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie RUE AUGUSTE CHABRIERE
Code Postal | Commune PARIS | Pays France

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR | Nom patronymique GILBERT | Prénom(s) YANNICK
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° Département | Commune NANTES | Pays France
Adresse : N° | Voie AVENUE DES MOULINS
Code Postal | Commune BEAUVOIR S/ MER | Pays France

Titre (2) MME | Nom patronymique DANIEL | Prénom(s) VERONIQUE
Nom marital GILBERT | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° Département | Commune NANTES | Pays France
Adresse : N° | Voie AVENUE DES MOULINS
Code Postal | Commune BEAUVOIR S/ MER | Pays France

ADVENTI Informatique

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFIP

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2016

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2/4 (1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122015 N°SIRET 4 8 7 2 8 0 4 3 0 0 0 0 5 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA BELVER

ADRESSE (voie) 39 ROUTE DE LA ROCHE

CODE POSTAL 85230 VILLE BEAUVOIR SUR MER

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mr | Nom patronymique DURAND | Prénom(s) JOEL
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° Département | Commune NANTES | Pays France
Adresse : N° | Voie ALLEE DES ARBUSIERS
Code Postal | Commune NOIRMOUTIER | Pays France

Titre (2) Mell | Nom patronymique GILBERT | Prénom(s) BERENGERE
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° Département | Commune NANTES | Pays France
Adresse : N° | Voie AVENUE DES MOULINS
Code Postal | Commune BEAUVOIR S/MER | Pays France

ADVENTI Informatique

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFIP

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFIP N° 2059-F 2016

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

3/4 (1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122015 N°SIRET 4 8 7 2 8 0 4 3 0 0 0 0 5 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA BELVER

ADRESSE (voie) 39 ROUTE DE LA ROCHE

CODE POSTAL 85230 VILLE BEAUVOIR SUR MER

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mr | Nom patronymique GILBERT | Prénom(s) CORENTIN
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie AVENUE DES MOULINS
Code Postal | Commune BEAUVOIR S/MER | Pays France

Titre (2) Mr | Nom patronymique GILBERT | Prénom(s) MAXIME
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie AVENUE DES MOULINS
Code Postal | Commune BEAUVOIR S/MER | Pays France

ADVENTI Informatique

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFIP

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFIP N° 2059-F 2016

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

4/4 (1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122015 N°SIRET 4 8 7 2 8 0 4 3 0 0 0 0 5 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA BELVER

ADRESSE (voie) 39 ROUTE DE LA ROCHE

CODE POSTAL 85230 VILLE BEAUVOIR SUR MER

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mr | Nom patronymique GILBERT | Prénom(s) RAYMOND
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie RUE DU LT DE SESMAISONS
Code Postal | Commune NANTES | Pays France

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

ADVENTI Informatique

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFIP

18 **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2059-G 2016

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1) Néant X *

EXERCICE CLOS LE 31122015 N°SIRET 4 8 7 2 8 0 4 3 0 0 0 0 5 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA BELVER

ADRESSE (voie) 39 ROUTE DE LA ROCHE

CODE POSTAL 85230 VILLE BEAUVOIR SUR MER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

ADVENTI Informatique

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

S.A. BELVER
Société Anonyme au capital de 67 500 €
39 route de la Roche
85230 BEAUVOIR SUR MER

RCS La Roche-sur-Yon B 487 280 430

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2015** sur :

- ✓ Le contrôle des comptes annuels de la S.A. BELVER, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ✓ La justification de nos appréciations,
- ✓ Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration dans sa séance du 31 octobre 2016.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

La société BELVER rappelle, en page 5 de l'annexe, avoir constitué une provision pour charges au titre d'une régularisation de loyers qu'elle conteste.

De ce fait, elle a constitué dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2015, un avoir à recevoir au titre de cette régularisation de loyers.

Nous estimons qu'il existe un risque de non recouvrement de cet avoir constitué à hauteur de 224 899 € TTC et figurant à l'actif sus la rubrique « Créances diverses »

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes inscrites en page 5 concernant l'application du principe de continuité d'exploitation qui n'est rendu possible que par le soutien du groupement auquel adhère la société BELVER.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Règles et principes comptables

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables et apportent des précisions sur :

- Les faits caractéristiques de l'exercice (page 5)
- La réglementation comptable et ses conséquences (page 5),
- L'actif immobilisé et les amortissements (pages 7 et 8),
- Les engagements financiers en page 12

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société sur la base des éléments disponibles au jour de nos conclusions. Nos travaux d'appréciation ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des évaluations retenues à l'exception du point relevé dans la première partie de notre rapport.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

À l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Fait à Cholet,
le 1er décembre 2016.

SOREX S.A.S.
Commissaire aux Comptes

Stéphane Grenouilleau
Commissaire aux Comptes Associé
Mandataire Social



BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 31/12/2015	Net au 31/12/2014
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels	803,40	803,40		
Immobilisations corporelles				
Terrains	10 671,43		10 671,43	10 671,43
Constructions	628 284,03	560 358,58	67 925,45	113 426,89
Matériel et outillage industriel	329 267,03	290 136,00	39 131,03	43 686,47
Autres immobilisations corporelles	1 690 808,09	612 780,76	1 078 027,33	1 209 658,65
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés				35,15
Autres immobilisations financières	15 617,66		15 617,66	15 616,26
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 675 451,64**	**1 464 078,74**	**1 211 372,90**	**1 393 094,85**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières, aut. approvisionnements	1 468,04		1 468,04	4 193,77
Marchandises	972 614,76		972 614,76	1 033 858,16
Avances et acomptes versés	10 752,00		10 752,00	10 752,00
Créances				
Clients et comptes rattachés	55 741,38	8 980,10	46 761,28	53 916,11
Créances diverses	474 315,23		474 315,23	348 193,13
Disponibilités	41 687,27		41 687,27	7 764,38
Charges constatées d'avance	16 809,95		16 809,95	13 993,39
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 573 388,63**	**8 980,10**	**1 564 408,53**	**1 472 670,94**
TOTAL ACTIF	**4 248 840,27**	**1 473 058,84**	**2 775 781,43**	**2 865 765,79**

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2015	Net au 31/12/2014
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	67 500,00	67 500,00
Réserve légale	6 860,21	6 860,21
Réserves statutaires	1 102,06	1 102,06
Autres réserves	48 928,78	48 928,78
Report à nouveau	-579 804,78	-191 330,29
Résultat de l'exercice	***-323 663,29***	***-388 474,49***
Provisions réglementées	3 140,33	6 573,60
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-775 936,69**	**-448 840,13**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGE		
Provisions pour risques	187 416,87	128 625,71
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**187 416,87**	**128 625,71**
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 676 574,31	1 925 591,64
Emprunts et dettes financières divers	46 453,48	46 510,18
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 311 654,04	913 860,97
Dettes fiscales et sociales	314 241,08	289 456,23
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 921,68	6 090,89
Autres dettes	11 456,66	4 470,30
TOTAL DETTES (1)	**3 364 301,25**	**3 185 980,21**
TOTAL PASSIF	**2 775 781,43**	**2 865 765,79**
(1) Dont dettes à plus d'un an	*1 088 235,31*	*1 204 711,10*
(1) Dont dettes à moins d'un an	*2 276 065,94*	*1 981 269,11*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	*431 419,47*	*565 314,75*

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2015 au 31/12/2015 (12 mois)	Du 01/01/2014 au 31/12/2014 (12 mois)	*Variation*	
			Montant	*%*
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	10 001 041,60	10 709 193,42	*-708 151,82*	*-6,61*
Production vendue : services	137 142,38	179 316,13	*-42 173,75*	*-23,52*
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**10 138 183,98**	**10 888 509,55**	***-750 325,57***	***-6,89***
Autres produits d'exploitation				
Reprises / Amort. et Provis. transferts de charge	7 551,59	23 931,16	*-16 379,57*	*-68,44*
Autres produits	843,68	767,55	*76,13*	*9,92*
Total des produits d'exploitation	**10 146 579,25**	**10 913 208,26**	***-766 629,01***	***-7,02***
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	8 473 586,56	9 258 444,47	*-784 857,91*	*-8,48*
Variation de stock de marchandises	61 243,40	-82 836,34	*144 079,74*	*173,93*
Achats de matières premières et autres approv.	10 389,43	11 479,86	*-1 090,43*	*-9,50*
Variation de stock de mat. prem. et autr. approv.	2 725,73	-735,18	*3 460,91*	*470,76*
Autres achats et charges externes	613 673,26	650 662,48	*-36 989,22*	*-5,68*
Impôts, taxes et versements assimilés	80 584,54	107 258,30	*-26 673,76*	*-24,87*
Salaires et traitements	693 490,92	753 548,02	*-60 057,10*	*-7,97*
Charges sociales	197 433,37	199 004,36	*-1 570,99*	*-0,79*
Dotations aux amortissements s/ immobilisation	197 362,51	199 833,39	*-2 470,88*	*-1,24*
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 656,33		*1 656,33*	
Autres charges	1 055,82	6 513,20	*-5 457,38*	*-83,79*
Total des charges d'exploitation	**10 333 201,87**	**11 103 172,56**	***-769 970,69***	***-6,93***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-186 622,62**	**-189 964,30**	***3 341,68***	***1,76***
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	3 274,26	974,38	*2 299,88*	*236,04*
Total des produits financiers	**3 274,26**	**974,38**	***2 299,88***	***236,04***
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	83 494,48	64 723,21	*18 771,27*	*29,00*
Total des charges financières	**83 494,48**	**64 723,21**	***18 771,27***	***29,00***
RÉSULTAT FINANCIER	**-80 220,22**	**-63 748,83**	***-16 471,39***	***-25,84***
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**-266 842,84**	**-253 713,13**	***-13 129,71***	***-5,18***

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2015 au 31/12/2015 (12 mois)	Du 01/01/2014 au 31/12/2014 (12 mois)	*Variation*	
			Montant	*%*
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**-266 842,84**	**-253 713,13**	***-13 129,71***	***-5,18***
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels s/ opérations de gestion	18 264,03	2 885,42	*15 378,61*	
Reprises sur provisions et transfert de charges	3 433,27	3 433,29	*-0,02*	*-0,00*
Total des produits exceptionnels	**21 697,30**	**6 318,71**	***15 378,59***	***243,38***
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles s/ opérations de gestio	19 535,47	10 254,36	*9 281,11*	*90,51*
Charges exceptionnelles s/ opérations en capital	1 391,12	2 200,00	*-808,88*	*-36,77*
Dotations exceptionnelles amort. et provisions	58 791,16	128 625,71	*-69 834,55*	*-54,29*
Total des charges exceptionnelles	**79 717,75**	**141 080,07**	***-61 362,32***	***-43,49***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**-58 020,45**	**-134 761,36**	***76 740,91***	***56,95***
Impôts sur les bénéfices	-1 200,00		*-1 200,00*	
TOTAL DES PRODUITS	**10 171 550,81**	**10 920 501,35**	***-748 950,54***	***-6,86***
TOTAL DES CHARGES	**10 495 214,10**	**11 308 975,84**	***-813 761,74***	***-7,20***
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**-323 663,29**	**-388 474,49**	***64 811,20***	***16,68***

ANNEXE

INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2015, dont le total est de 2.775.781,43 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des charges est de 10.495.214,10 Euros et dégageant un déficit de 323.663,29 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

FAITS CARACTÉRISTIQUES

Remarques Importantes:

Au cours de l'exercice, la société a reçu de la part du propriétaire des murs une régularisation des loyers pour les périodes 2012 à 2014 pour un montant de 99243.89 € H.T..

La société n'ayant jamais signé l'avenant au bail commercial conteste le montant de ces factures.

En conséquence, la société a constaté un avoir à recevoir pour la somme de 128625.71 €.

Enfin, une provision pour risque et charges a été constatée dans les comptes pour un montant de 128625.71 € correspondant au rappel de loyers de 2012 à 2014 et à la différence de loyers entre juillet et décembre 2014.

Au cours de l'exercice 2015, aucun dénouement n'a eu lieu.

La société a donc constatée une provision pour risque et charges dans ces compte un montant de 58791.16 € pour l'exercice 2015.
En contrepartie, un avoir à recevoir a aussi été constatée pour le même montant.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l 'exploitation:
-
- Malgré un résultat et des capitaux propres négatifs nous appliquons le principe de continuité d'exploitation pour les comptes 2014 eu égard aux soutiens du groupement auxquels nous adhérons.
-
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes effets à recevoir et effets à payer sont englobés respectivement dans les comptes clients et fournisseurs.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et les méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.
L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, soit sur le mode linéaire, soit sur le mode dégressif.
L'amortissement fiscal a été calculé sur les durées d'usage. La différence a été constatée au travers de l'amortissement dérogatoire.

ANNEXE

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Stock et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.
Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production.
Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice. Les pertes latentes résultant de cette conversion ont entraîné la constitution d'une provision pour perte de change.

Valeurs mobilières de placement

Les titres cotés ou non cotés sont comptabilisés au prix d'achat.
Les dépréciations apparaissent éventuellement sur certains titres ont été constatées sous forme de provision.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse on été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes annuels ont été établis conformément à la loi du 30 avril 1983 et au décret du 29 novembre 1983.

Crédit d'impôt compétitivité emploi

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE pour un montant de 35544 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Autres postes	803,40				803,40
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**803,40**				**803,40**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	10 671,43				10 671,43
Constructions sur sol d'autrui	654 292,22		26 008,19		628 284,03
Installations techniques, matériel et outillage industriels	420 165,10	13 428,42	104 326,49		329 267,03
Installations générales	1 688 544,64	3 601,86	20 412,06		1 671 734,44
Matériel de transport	2 190,63				2 190,63
Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 409,15		1 526,13		16 883,02
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 794 273,17**	**17 030,28**	**152 272,87**		**2 659 030,58**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Autres titres	35,15		35,15		
Prêts et autres immobilisations financières	15 616,26	1,40			15 617,66
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	**15 651,41**	**1,40**	**35,15**		**15 617,66**
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	**2 810 727,98**	**17 031,68**	**152 308,02**		**2 675 451,64**

ANNEXE

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles	803,40			803,40
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**803,40**			**803,40**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Construction sur sol d'autrui	540 865,33	44 905,83	25 412,58	560 358,58
Installations techniques	376 478,63	17 983,86	104 326,49	290 136,00
Installations générales	481 720,64	133 194,43	19 651,70	595 263,37
Matériel de transport	86,71	547,66		634,37
Matériel de bureau, informatique et mobilier	17 678,42	730,73	1 526,13	16 883,02
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 416 829,73**	**197 362,51**	**150 916,90**	**1 463 275,34**
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	**1 417 633,13**	**197 362,51**	**150 916,90**	**1 464 078,74**

Méthodes et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs :

Poste	Mode d'amortissement	Durée
Autres immobilisations incorporelles :	Consommation temps	sur 1 ans
Construction sur sol d'autrui :	Consommation temps	de 5 à 15 ans
Installations techniques :	Consommation temps	de 3 à 10 ans
Installations générales :	Consommation temps	de 4 à 12 ans
Matériel de transport :	Consommation temps	sur 4 ans

ANNEXE

ÉTAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Amortissements dérogatoires	6 573,60		3 433,27	3 140,33
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	**6 573,60**		**3 433,27**	**3 140,33**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Autres provisions pour risques et charges	128 625,71	58 791,16		187 416,87
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**128 625,71**	**58 791,16**		**187 416,87**
PROVISIONS POUR DÉPRECIATION				
Comptes clients	7 323,77	1 656,33		8 980,10
PROVISIONS POUR DÉPRECIATION	**7 323,77**	**1 656,33**		**8 980,10**
TOTAL DES PROVISIONS	**142 523,08**	**60 447,49**	**3 433,27**	**199 537,30**
Dont dotations et reprises d'exploitation		*1 656,33*		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		*58 791,16*	*3 433,27*	

ANNEXE

ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ÉTAT DES CRÉANCES			
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	15 617,66		15 617,66
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	10 237,39	10 237,39	
Autres créances clients	45 503,99	45 503,99	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	19 150,23	19 150,23	
Etat - Impôts sur les bénéfices	36 744,00	36 744,00	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	36 886,68	36 886,68	
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 076,00	1 076,00	
Débiteurs divers	380 458,32	380 458,32	
Charges constatées d'avance	16 809,95	16 809,95	
TOTAL DES CRÉANCES	**562 484,22**	**546 866,56**	**15 617,66**

	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
ÉTAT DES DETTES				
Empr. & dettes / étab. de crédit à 1 an max (1)	434 023,67	434 023,67		
Empr. & dettes / étab. de crédit à plus d'1 an (1)	1 242 550,64	154 315,33	691 486,42	396 748,89
Emprunts et dettes financières divers (1)	669,77	669,77		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 311 654,04	1 311 654,04		
Personnel et comptes rattachés	53 064,56	53 064,56		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	140 349,27	140 349,27		
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	64 900,30	64 900,30		
Etat - Autres impôts, taxes et assimilés	55 926,95	55 926,95		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 921,68	3 921,68		
Groupe et associés	45 783,71	45 783,71		
Autres dettes	11 456,66	11 456,66		
TOTAL DES DETTES	**3 364 301,25**	**2 276 065,94**	**691 486,42**	**396 748,89**

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice *86 899,62*

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	13 412,09
Autres créances	315 124,45
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	**328 536,54**

ANNEXE

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 535,52
Emprunts et dettes financières divers	214,52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 785,73
Dettes fiscales et sociales	167 736,44
Autres dettes	7 712,58
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**205 984,79**

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	16 809,95
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	**16 809,95**

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

		Nombre de titres		
	Valeur nominale	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice
Actions ordinaires entièrement libérées	15,00	4 500		

ANNEXE

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Au profit de

Indemnités de départ à la retraite :

Le montant des engagements de votre entreprise en matière d'indemnités de fin de carrière, selon les éléments démographiques et les paramètres retenus, en tenant compte des charges sociales paramétrées en cas de départ à l'initiative du salarié ou de la taxe spéciale de 50 % en cas de mise à la retraite est déterminé ci-après. Conformément au Code du Commerce, le montant de ces engagements doit figurer chaque année en annexe du bilan de votre entreprise.

Le montant est de 66949 €.

Cette somme n'a pas été comptabilisée.

Engagements réciproques

	Montant
Intérêts restant à courir sur emprunts	143 185,54
TOTAL DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES	**143 185,54**

Engagements financiers au 31/12/2015

N° cpte	Emprunts concerné	Montant initial emprunté	Montant restant à rembourser au 31/12/2015	Engagements données	Engagements reçus
16400014	Crédit Mutuel 60700 €	60700 €	14 132.46 €		Caution de Mr et Mme GILBERT sur le montant total de 60700 €
16400015	Crédit Mutuel 335000 €	335000 €	275 178.58 €	Nantissement Fonds de commerce constitué en 9ème rang garantissant le remboursement de la somme de 335000€ en principal, frais & accessoires évalués à 67000 € et des intérêts pour mémoire.	Caution solidaire consentie par Mr GILBERT 80400 € Caution solidaire consentie par Mme GILBERT 80400 € Garantie OSEO à hauteur de 40 %
16400016 16400019 16400020	OSEO	200000 € 180000 € 290000 €	555 217.10 €	Nantissement en rang utile du fonds de commerce	Garantie au titre du Fonds FNG DEVELOPPEMENT DES PME & TPE à hauteur de 40% Caution solidaire de Mr & Mme GILBERT à hauteur de 20% de l'encours du crédit
16400017	BECM billet financier	335000 €	226 125.00 €	Nantissement du Fonds de commerce en garantie du remboursement de la somme de 335000 €en principal, des frais & accessoires évalués à 67000€et des intérêts	Garantie OSEO remboursement en capital, intérêts, frais& accessoires à hauteur de 40% Caution personnelle & solidaire à hauteur de 80400 € de Mr et Mme GILBERT

Engagements financiers au 31/12/2015

16400018	BECM billet financier		3 000 €	Nantissement du fonds de commerce en 9ème rang en garantie du remboursement de la somme de 70000€ en principal, frs frais & accessoires évalués à 14000€ et des intérêts pour mémoires.	
16400021	BECM	88900 €	68 897.50 €	Nantissement de fonds de commerce en 10ème rang pour la somme de 88900 € en principal, des intérêts garantis par la loi et des frais et accessoires évalués à 17780 €	
16400022	BECM	100000 €	100 000€	Nantissement de fonds de commerce en 11ème rang garantissant le remboursement de la somme 100000 € en principal, des intérêts garantis par la loi, frais, commissions, accessoires, pénalités de retard & indemnité conventionnelle évalués à 20000 €	

BELVER
Société Anonyme au capital de 67 500 euros
Siège social : 39, Rue de la Roche - 85230 - BEAUVOIR SUR MER
487 280 430 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 DECEMBRE 2016

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -323 663 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-323 663 euros
Report à nouveau antérieur :	-579 804 euros
Au compte "report à nouveau" S'élevant ainsi à -903 467 euros	-323 663 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 DECEMBRE 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du
Conseil d'Administration